



4 Tôlerie et plastique

40 GENERALITES

42 STRUCTURE AVANT

43 STRUCTURE SUPERIEURE

EF0H

77 11 191 067

AVRIL 1997

Edition Française

"Les Méthodes de Réparation prescrites par le constructeur, dans ce présent document, sont établies en fonction des spécifications techniques en vigueur à la date d'établissement du document.

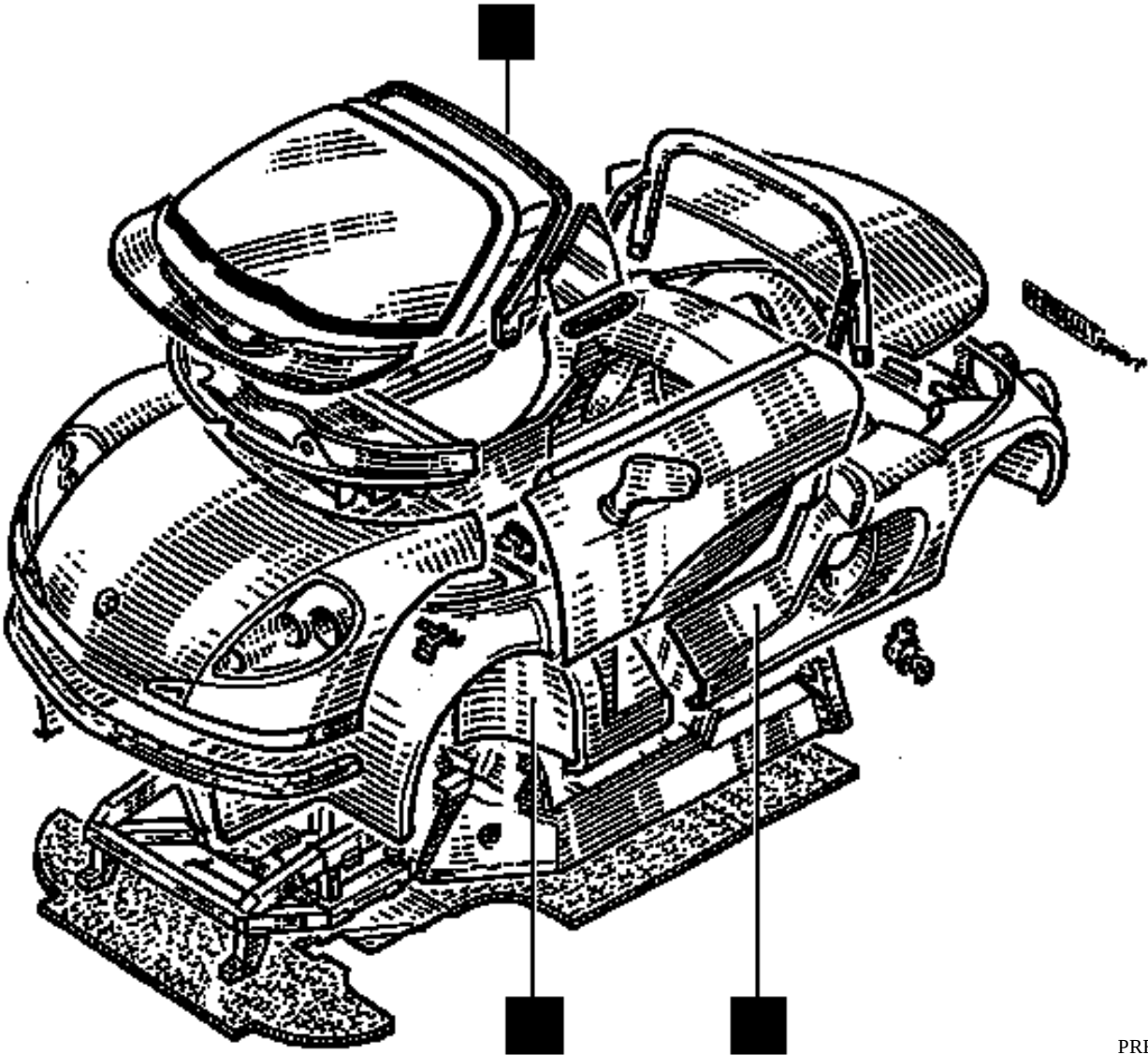
Elles sont susceptibles de modifications en cas de changements apportés par le constructeur à la fabrication des différents organes et accessoires des véhicules de sa marque".

Tous les droits d'auteur sont réservés à Renault.

La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de Renault.



Renault 1997



Tôlerie et plastique

Sommaire

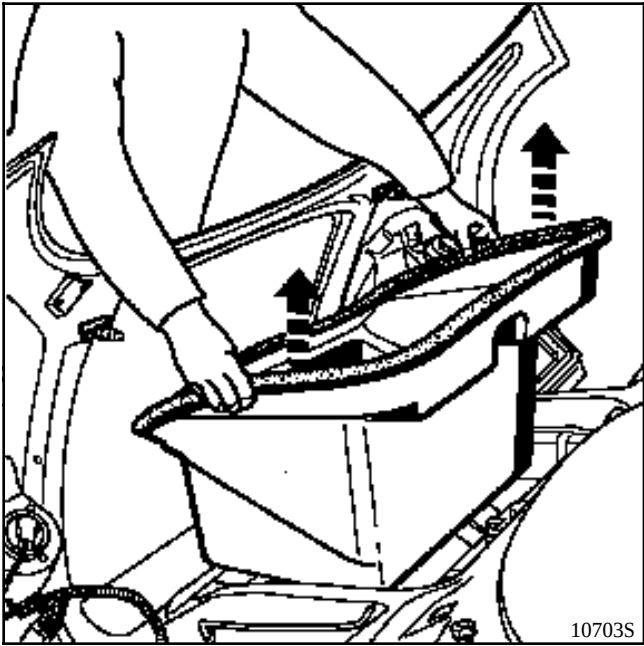
	Pages
40 GENERALITES	
Caisse	40-1
42 STRUCTURE AVANT	
Auvent	42-1
43 STRUCTURE SUPERIEURE	
Baie de pare-brise	43-1

COUPLES DE SERRAGE (en daN.m)		
Fixation de la coque sur le châssis	2,5	
Fixation ceinture de sécurité sur siège	2,5	
Fixation potence charnière de porte	2	
Fixation charnière capot arrière	0,5	
Fixation caisse sur extension couple arrière	SANS	
Fixation arceau	sur couple arrière	2,5
	châssis	2,5
Vis de fixation caisse sur plancher	SANS	
Vis de fixation goulotte de remplissage réservoir	0,35	

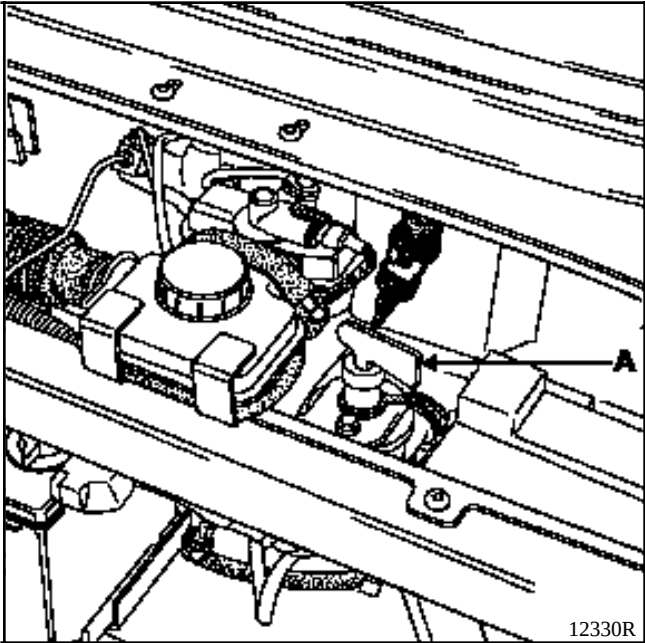
DEPOSE

Ouvrir le capot avant.

Déposer le coffre de rangement.



Actionner le coupe batterie (A).



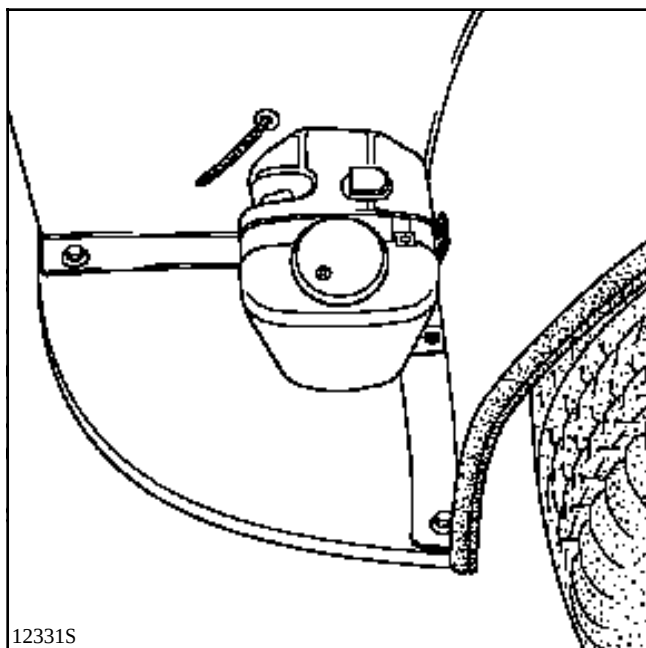
Dégrafer le faisceau des blocs optiques de la caisse.

Débrancher :

- le connecteur de la pompe de lave-glace,
- le tuyau de lave-glace.

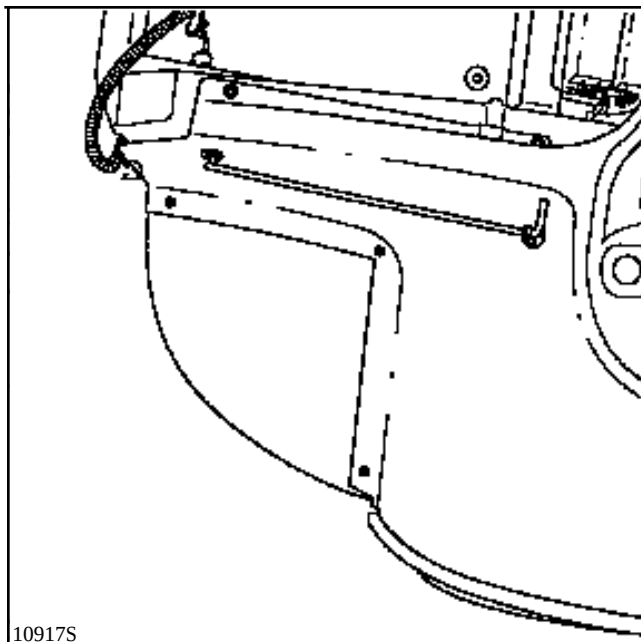
Déposer :

- les vis de fixation du bocal de lave-glace,



- le bocal de lave-glace,
- la vis de fixation du support du bocal de lave-glace,

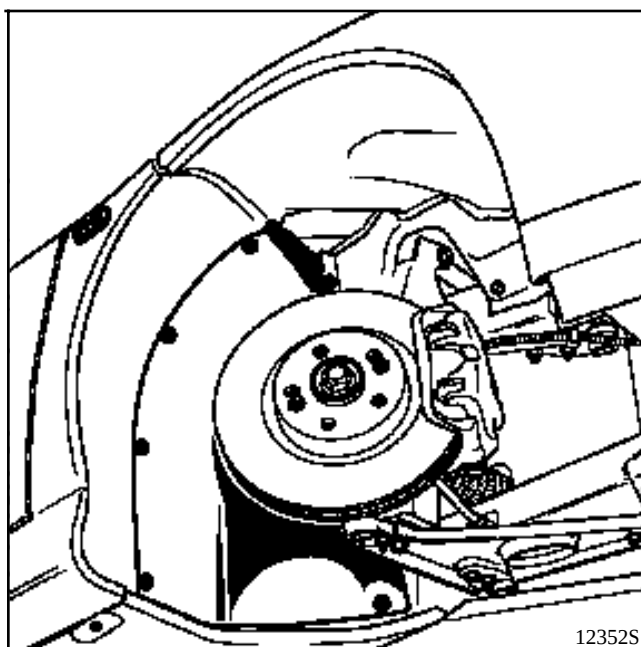
- les cinq vis de fixation de la caisse sur l'unit et le plancher avant.



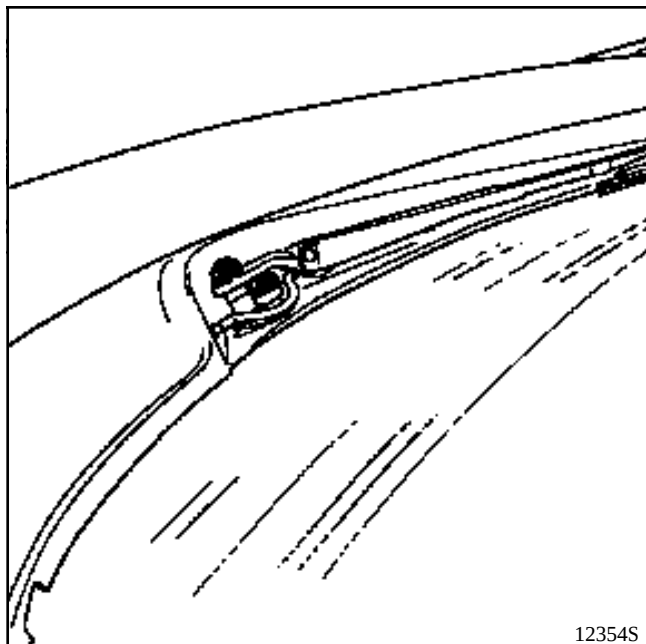
Désaccoupler le câble de commande d'ouverture du capot des serrures avant.

Déposer :

- les six vis de fixation des demi-passages de roue avant,



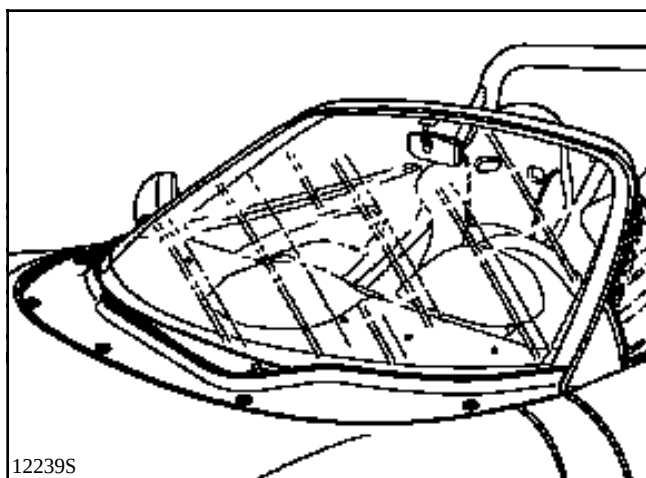
- les deux écrous du bras d'essuie vitre à pantographe.



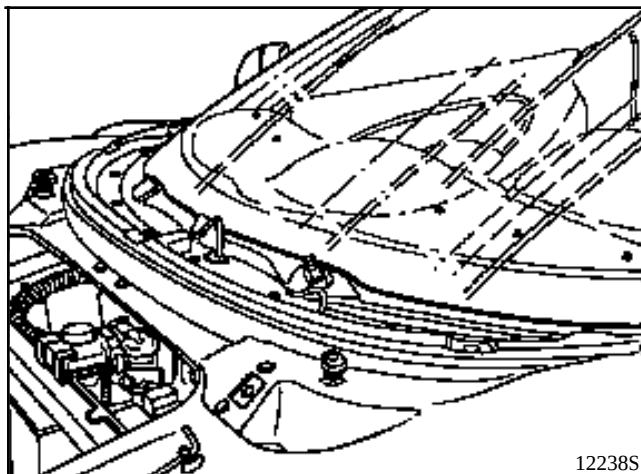
Débrancher le tuyau de lave-glace du bras d'essuie-vitre.

Déposer :

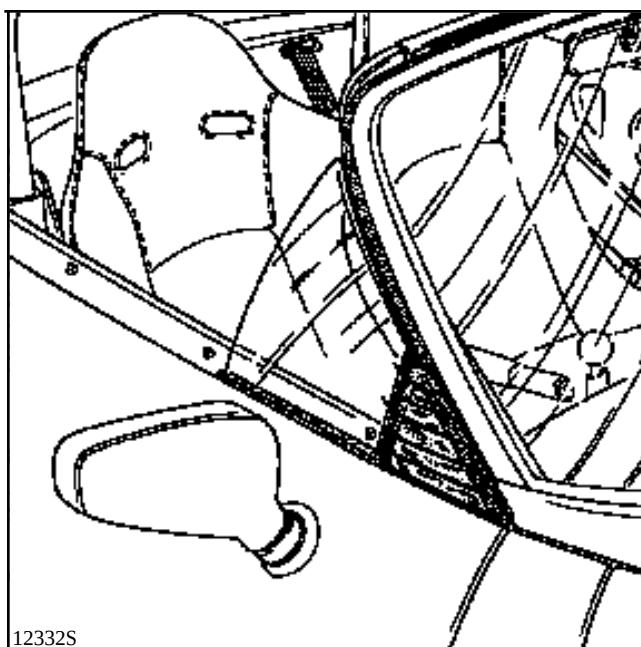
- le bras d'essuie-vitre à pantographe,
- la grille d'auvent (5 vis Torx 20),



- les vis de fixation de la caisse sur l'auvent.



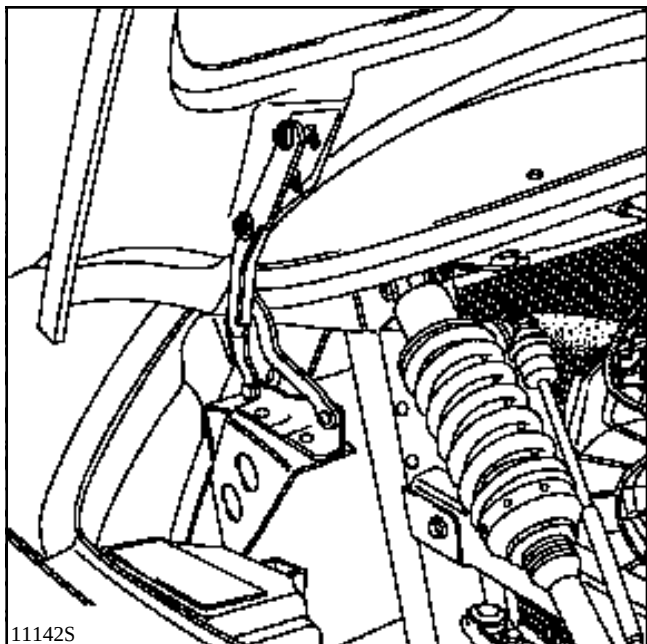
Protéger les enjoliveurs de pare-brise avec des bandes de tirot.



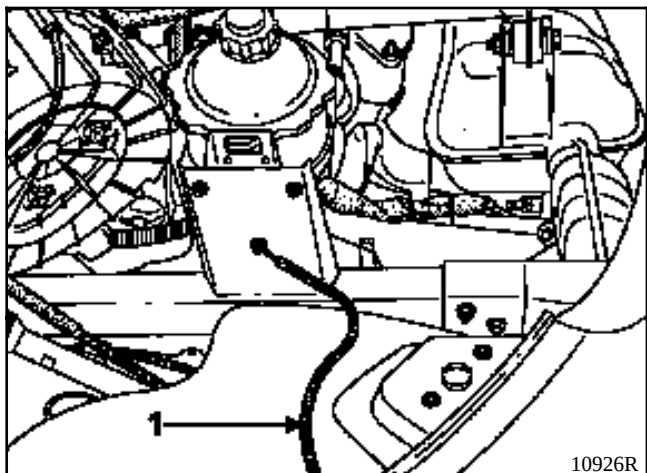
Ouvrir le capot arrière.

Déposer :

- les vis de fixation du capot arrière,



- le capot,
- le fil de masse (1) sur le support de vase d'expansion.



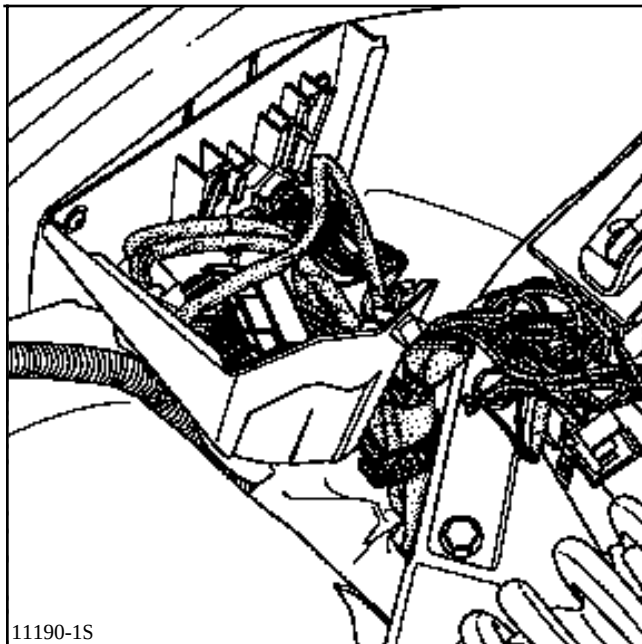
Ouvrir le boîtier interconnexion moteur.

Déclipser le support fusibles et relais, le poser sur le côté.

Débrancher les trois connecteurs.

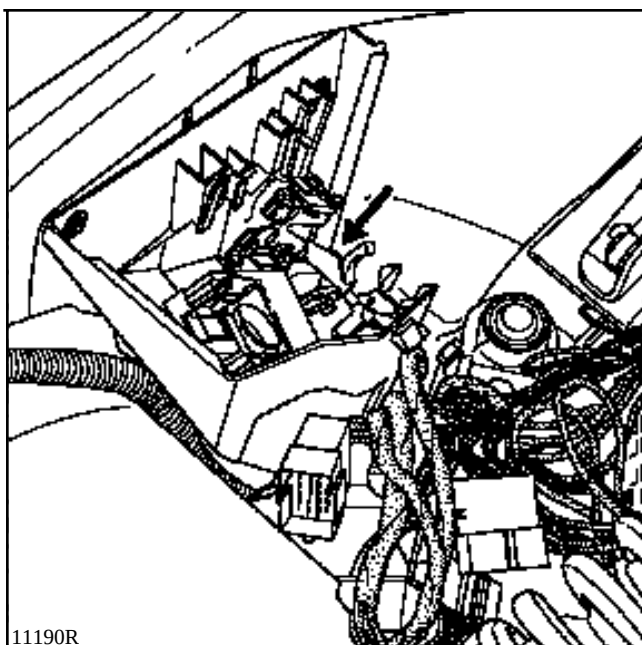
Dégrafer le collier.

Dégager le faisceau.



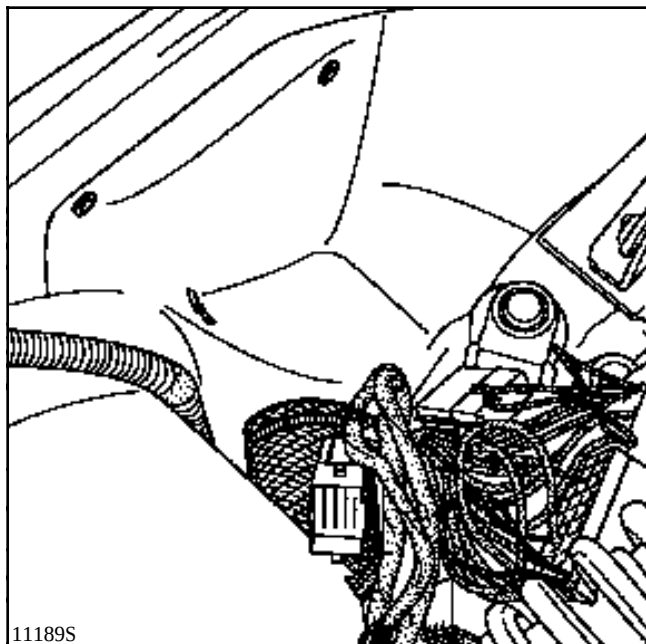
Déposer :

- le trois vis de fixation du boîtier interconnexion moteur,



- le boîtier.

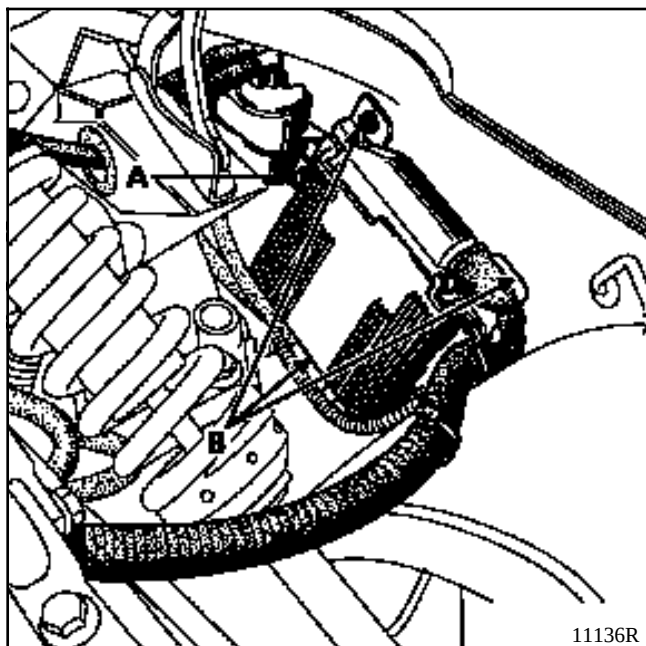
Débrancher le manchon d'air du boîtier filtre à air.



Déposer :

- la vis de fixation (A) du support canister,
- les trois vis de fixation (B) du support boîtier d'injection.

Dégrafer le faisceau d'injection du passage de roue.

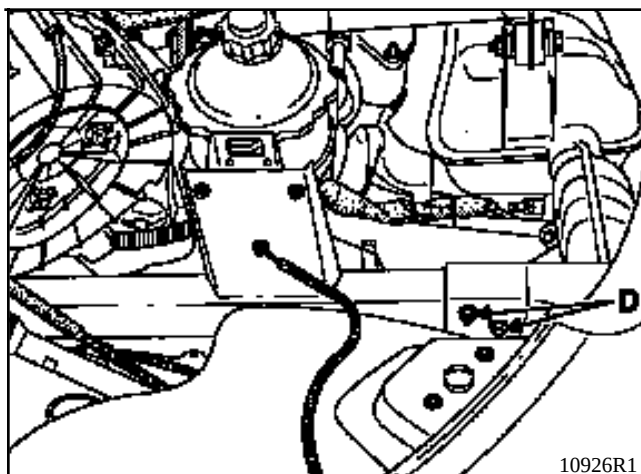


Débrancher le tuyau de réaspiration des vapeurs d'essence du canister.

Poser l'ensemble boîtier sur le moteur (canister compris).

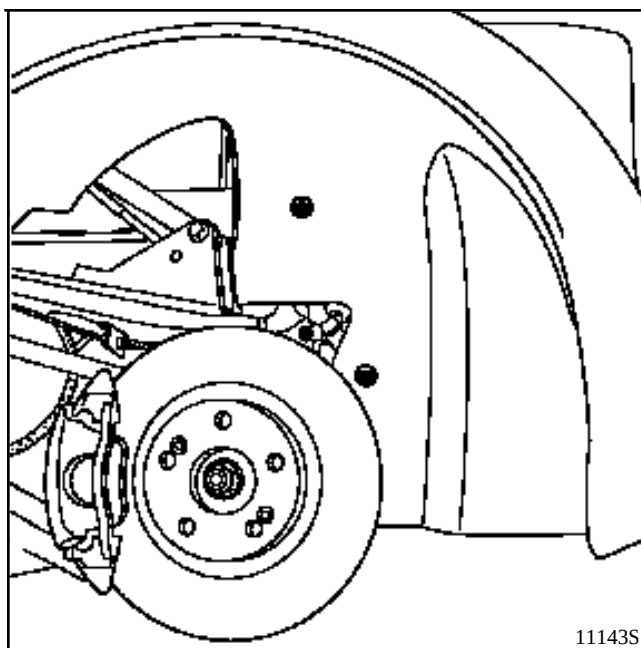
Déposer :

- les deux vis de fixation (D) des supports de caisse sur les extensions arrière,

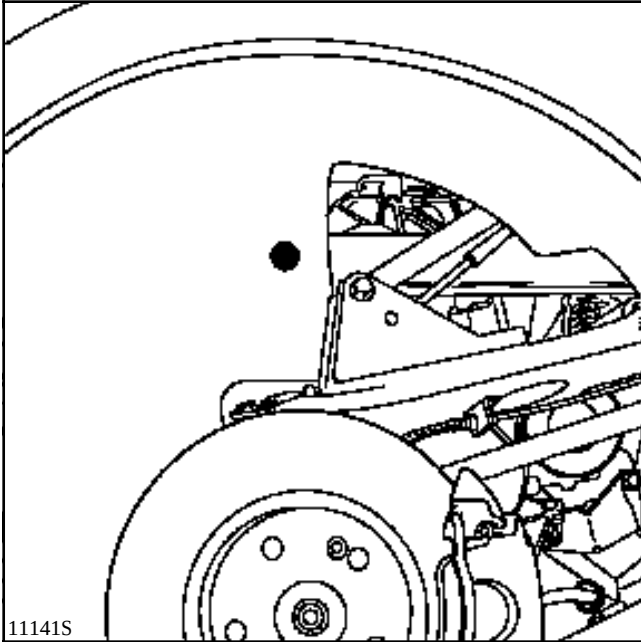


- les vis de fixation de la caisse situées dans les passages de roue arrière.

Côté gauche

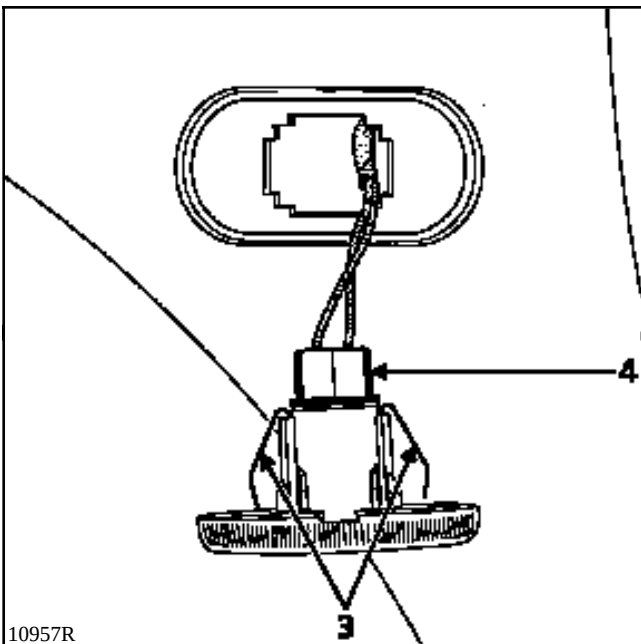


Côté droit



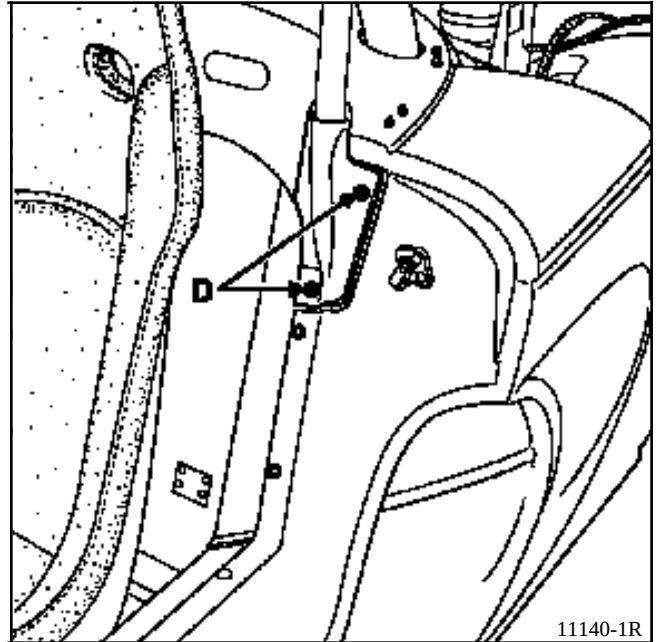
Déclipser les répéteurs à l'aide d'un tournevis plat de façon à dégager les crans (3).

Tourner d'un quart de tour le porte-lampe (4) et repousser le câblage dans la caisse.

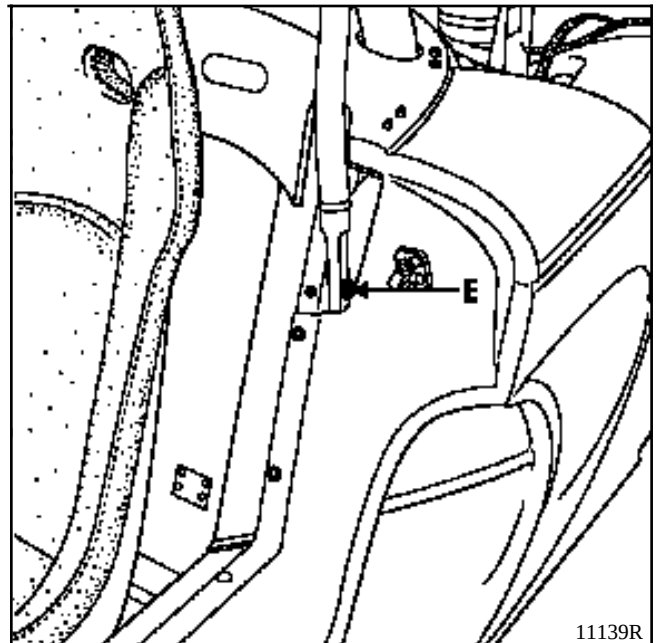


Déposer :

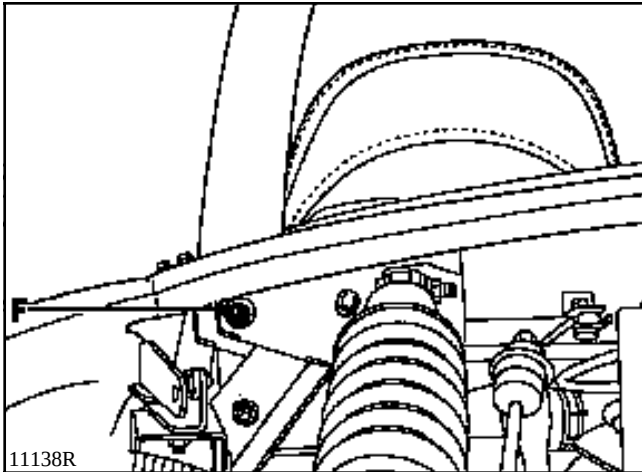
- les vis de fixation (D) du cache des pieds d'arceau droit et gauche,



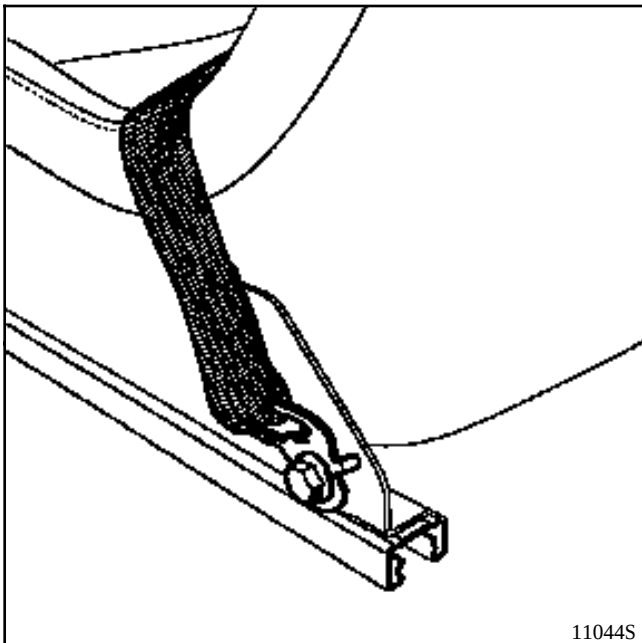
- les caches des pieds d'arceau,
- les vis de fixation (E) de l'arceau,



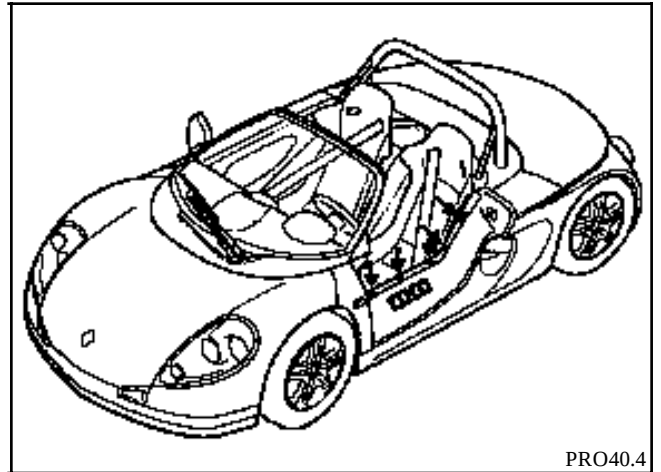
- les vis de fixation (F) de l'arceau à l'aide du **Mot. 852**,



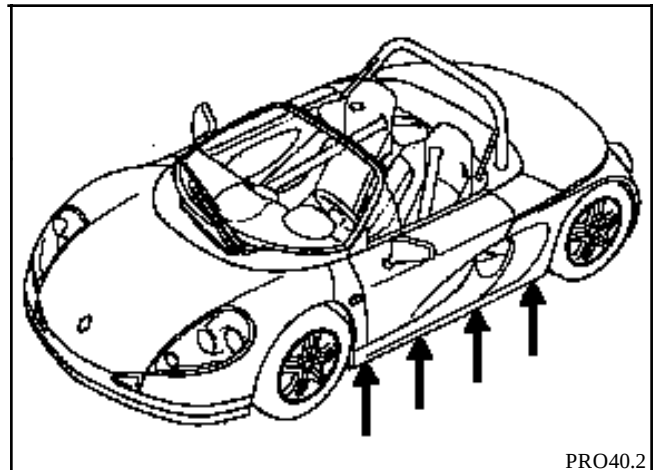
- l'arceau (opération devant être effectuée par deux personnes),
- les vis de fixation des ceintures sur les glissières de siège,



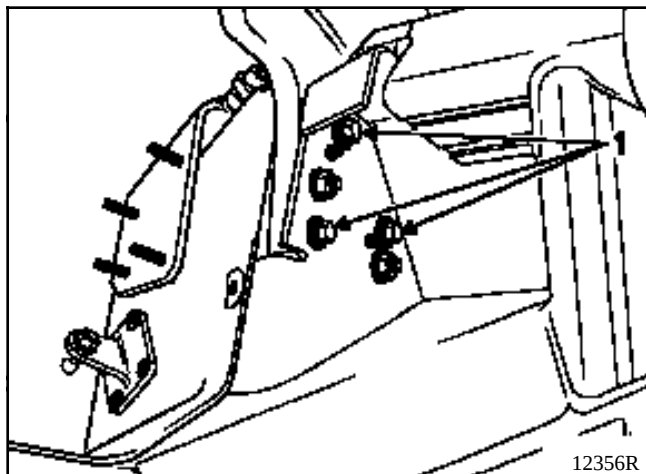
- les vis de fixation des entrées de porte,



- les vis de fixation du dessous de caisse,



- les vis de fixation (1) des charnières de porte.



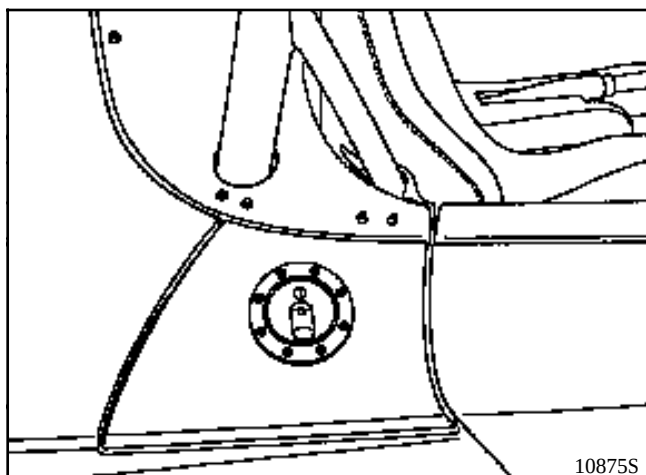
Refermer les portes.

NOTA : Les portes restent sur la caisse.

ATTENTION : Guider correctement la porte pour éviter de marquer la peinture au niveau du doigt de verrouillage.

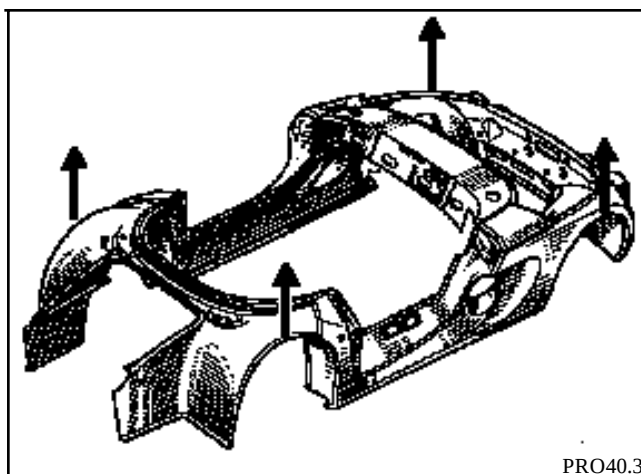
Déposer :

- le support du bouchon de remplissage,



- la caisse (opération devant être effectuée par quatre personnes).

Commencer à lever la caisse de l'arrière afin de pouvoir dégager la goulotte de remplissage, ensuite lever l'ensemble uniformément.



REPOSE

Procéder dans le sens inverse de la dépose.

Repose des essuie-vitres (voir chapitre 54).

NOTA : En phase de remontage de la caisse sur le châssis, veiller à ce que :

- le positionnement de la goulotte de remplissage soit correct,
- le tuyau de mise à l'air libre du réservoir ne soit pas pincé au niveau de la cloison du réservoir,
- la mise en place des répétiteurs d'aile,
- le tuyau de lave-glace ne soit pas pincé au niveau de la cloison avant.

INTRODUCTION

Le remplacement de cette pièce est une opération de base pour une collision avant.

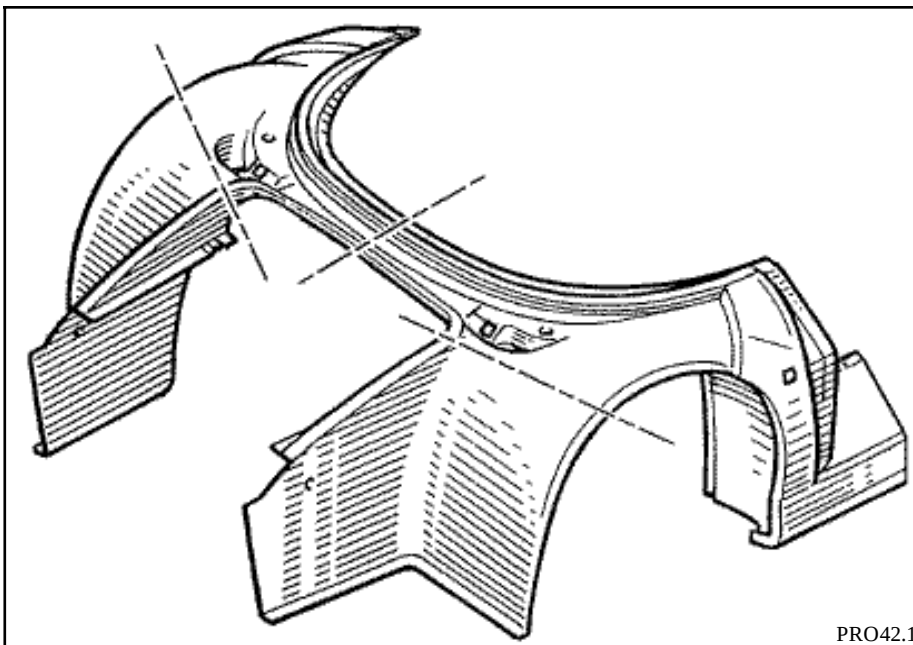
NOTA : Cette pièce peut être remplacée en partie :

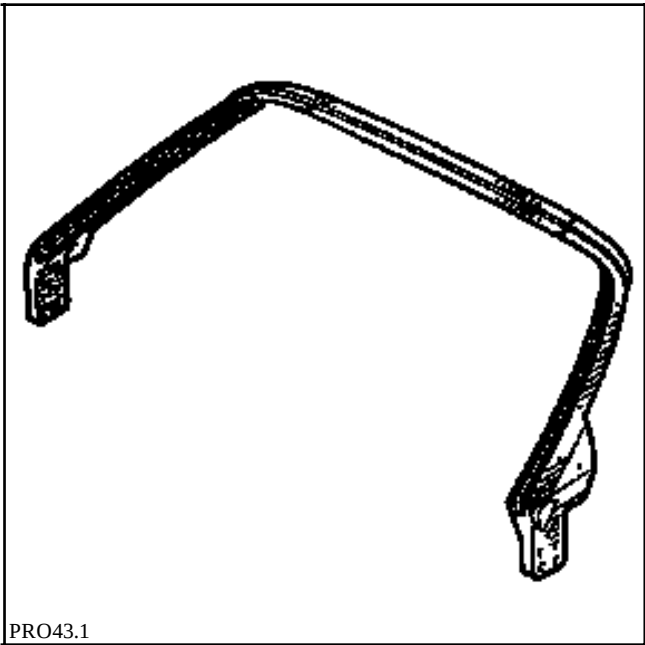
- demi-passage de roue,
- demi-côté.

ou entièrement.

COMPOSITION DE LA PIECE M.P.R.

Pièce seule, passage de roue avant ou demi-côté.

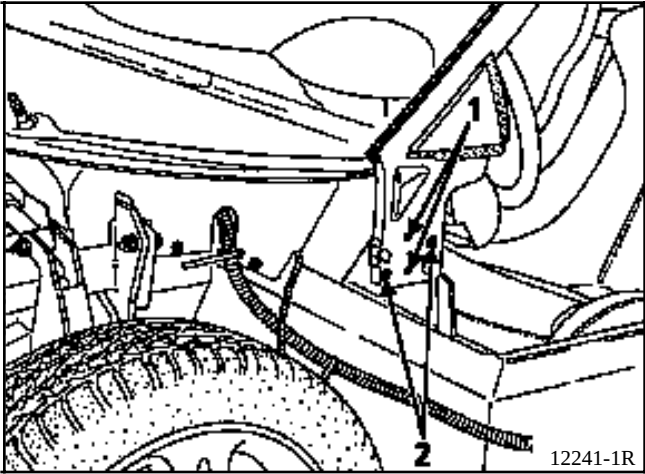




COUPLES DE SERRAGE (en daN.m) 	
Fixation de la baie sur le châssis Ø 10	3,5
Fixation de la baie sur le châssis Ø 5	Sans

DEPOSE

- Déposer :
- la caisse (Voir chapitre 40),
 - le pare-brise (Voir chapitre 54),
 - les vis de fixation (1) et (2) de la baie de pare-brise,



- la baie de pare-brise.

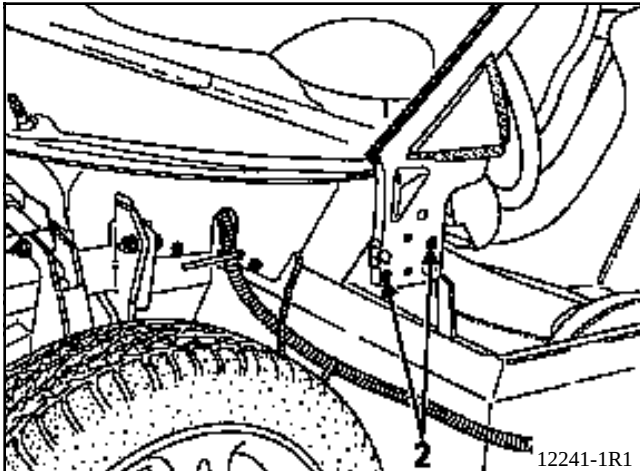
REPOSE

Procéder dans le sens inverse de la dépose.

Repose d'une baie de pare-brise sur un unit central MPR.

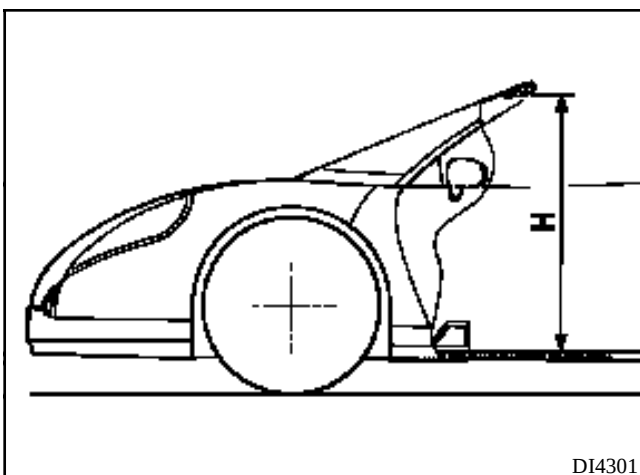
Positionner la baie de pare-brise sur le châssis.

Engager les vis de fixation (2).



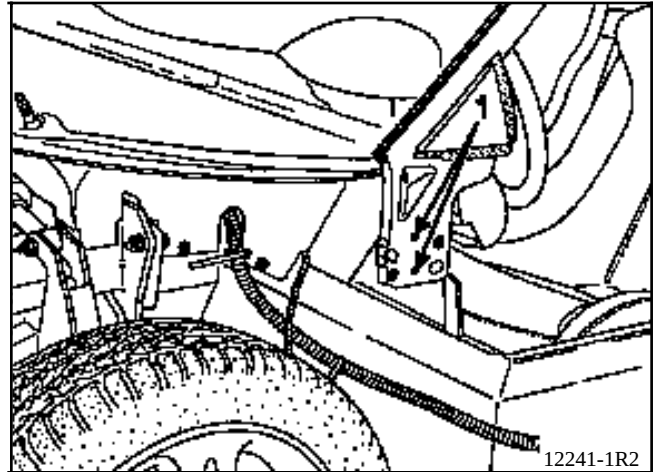
Visser légèrement les vis (2) afin de permettre une légère rotation à la baie de pare-brise.

Positionner la baie de pare-brise de façon à obtenir une cote **H = 92,3 cm** entre le plancher et la partie inférieure de la baie de pare-brise.



Bloquer les vis de fixation (2).

Contre-percer les trous (1) de Ø 5.



Mettre en place et bloquer les vis de fixation de Ø 5.

Pour la suite du remontage, procéder dans le sens inverse de la dépose.